

---

**Nombre de membres**

**Séance du 01 septembre 2023**

**en exercice:** 14

L'an deux mille vingt-trois et le premier septembre l'assemblée régulièrement convoquée le 01 septembre 2023, s'est réunie sous la présidence de

**Présents :** 9

**Sont présents:** Yves ANDREUX, Fatma ARDA, Etienne BILLARD, Jean-Charles BRIDET, Clémence GILABERT, Valérie GRANGER, Frédéric IAMETTI, Yasminah LAMURE, Guy RANCHIN

**Votants:** 13

**Représentés:** Pierre COUTURIER par Jean-Charles BRIDET, Nathalie LACOUR par Yasminah LAMURE, Pascal LARGE par Frédéric IAMETTI, Anne TRICO par Valérie GRANGER

**Excuses:**

**Absents:** Kévin JUILLARD

**Secrétaire de séance:** Guy RANCHIN

---

## 1. DÉLIBÉRATION

### 1.1 Prolongation du contrat à durée déterminée

Le Maire propose au conseil municipal de prolonger le contrat à durée déterminée de Monsieur Gabin DELORME jusqu'au 30 septembre 2023 (hormis la semaine 37).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

Accepte la prolongation du contrat à durée déterminée de Monsieur Gabin DELORME jusqu'au 30 septembre 2023 (hormis la semaine 37),

Autorise le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

## 2. POINT DES SUBVENTIONS 2023

Les travaux étant maintenant terminés les demandes de versements peuvent être faites.

2.1- Département, solde Cense : 33 582 €

2.2- Département solde city-stade : 5 000 €

2.3- ANS city stade : 48 000 €

2.4- MBA tennis : 15 000 €

2.5- MBA tracteur-tondeuse : 10 000 €

2.6- DETR, solde Cense : 51 243 €

2.7- Pour mémoire amendes de police : 13 465 € (versement automatique une fois la subvention accordée)

(soit un total de 166 2390 €)

## 3. POINT DES PROJETS 2024

3.1- Vidéo protection

3.2- Rues des Foreys, des Sources

3.3- PAV rue des Buchardières

3.4- Rideaux salle des fêtes

3.5- Parvis et abords de la mairie

3.6- Panneau « bienvenue à Vinzelles » à remplacer (ou pas)

#### **4. MANIFESTATIONS À VENIR**

4.1- Inauguration city-stade par notre député B. Dirx

4.2- Commémoration du 11 novembre

4.3- Réunion publique le vendredi 17 novembre

4.4- Repas des aînés le 2 décembre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Prochain conseil municipal vendredi 09 octobre 2023 à 20h00.

